

Antony (92)

 Selon moi, quel est l'endroit le plus problématique pour les vélos dans ma ville ?

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

 La gare (trop de vols), les grands axes (circulation dangereuse et pistes cyclables non entretenues) et de manière générale les automobilistes qui frôlent en doublant les vélos.....

 D20 centre ville

 Carrefour de la croix de berny

 La route D920  Mieux sécuriser les pistes cyclables existantes (séparation vélos / piétons)

 D920 (N20) sans aménagements cyclables sur la partie refaite au Nord entre Mounier et Croix de Berny.

 Gare

 Centre-ville

 Pour moi, l'absence de bande cyclable ou de piste sur ou le long de la D920 est un handicap sérieux au développement de l'usage du vélo et un risque inutile pour ceux que cela n'a pas refroidi. Personne n'utilise les petites rues derrière, car c'est beaucoup trop long et trop compliqué.

 Centre ville

 coulée verte pb piétons avec poussettes les piste cyclable ne st pas considéré comme des voies de circulation

 RD920 requalifiée sans piste au nord de la rue Mounier, rue auguste mounier et prolongement vers l'ouest, toutes les rues résidentielles sans ralentisseurs : partout en somme  Une municipalité qui voue un culte à la circulation rapide des véhicules motorisés, où certains axes ont 4 voies dans un seul sens pour une ville de 60 000 habitants (devant le lycée Ste Marie), où quand la mairie a le choix entre du stationnement ou du trottoir elle choisi du trottoir, une voie de circulation pour les voitures ou une piste cyclable elle choisit la voie voitures (rue de la Providence)

 N20

 D920

 Rue Prospère le goûté et rur des sources  La présence d opposant parmi les élus bien que l adjointe à la mobilité soit pro vélo

 Nationale 20

 Rue Mounié (centre ville) devrait être avec piste cyclable en double sens et sans parkings à voiture de surface; actuellement trop de conflits avec les piétons à cause de la place prise par les voitures. La N20 (alias D920) n'a pas de piste cyclable continue sur toute la longueur et il manque cruellement d'arceaux tout le long de cet axe.  La Mairie a une adjointe à l'écoute des cyclistes mais les actions concrètes sont lentes à venir : rénovation de la N20 nord sans piste cyclable continue très décevante. La dernière réalisation en date est les panneaux cédez le passage au feu pour les vélos : merci. Le bouclard local Wvelo va cesser son activité, ce sera un coup dur pour la cyclabilité de la ville.

 Rue Mounié

 Entre la rue Fenzy et La Croix de Berny (piste supprimée)  Les explications de la mairie et du conseil général sont aberrantes Le long de la RD920, la piste a été supprimée là où les trottoirs sont plus larges

 D920 dans le centre ville  situation très contrastée entre la Coulée verte et le parc Heller (agréable) et le reste de la ville (peu agréable en vélo)

 - nouvelle piste cyclable le long de la RN20 : mélangés aux piétons (donc vitesse très limitée), obligés de rejoindre les voitures à chaque carrefour (perte de temps et de sécurité) et régulièrement des voitures garées à l'entrée de la piste. Ca reste mieux que rien, mais quitte à faire du neuf, c'est dommage... - En haut de la rue de Châtenay, une bande cyclable sur le pont au dessus de l'A86 finit en queue de poisson au moment où la chaussée se rétrécit : l'équipement abandonne le cycliste précisément à l'endroit dangereux ! - lors des croisements entre la piste cyclable de la Coulée Verte et la chaussée (par exemple av. du Bois de Verrières), tout est au même niveau, et les usagers qui ne connaissent pas les lieux n'ont pas forcément conscience de ce croisement. Il mériterait un signalement particulier et/ou un surélévment de la chaussée.  En tant qu'adulte expérimentée, je me déplace facilement à vélo dans Antony. Mais avec ma fille de 8 ans, je découvre une

autre réalité. Elle n'a légalement plus le droit de rouler sur le trottoir, mais en dehors des rues résidentielles aux heures calmes, je ne peux raisonnablement pas la faire circuler avec les voitures. Il y a une tranche d'âge qui semble ne pas pouvoir exister à vélo. Nous faisons de temps en temps le trajet maison-école à vélo (3,5 km), mais c'est un acte militant tant la réalité nous pousse à renoncer : il est clair que ma fille n'est pas considérée comme "légitime" à être là, son cas n'est pas prévu...

- ⚠ RD920 ➡ Début lent, mais la mairie réalise progressivement qu'une politique vélo peut être efficace et économique.
- ⚠ rue auguste mounier et le RD920 de rue auguste mounier à la crois de berny ➡ beaucoup de rues manques de pistes cyclable et certaines pistes cyclables s'interrompent sans solution alternative.
- ⚠ La RD920 dans la portion centre ville où il n'y a pas d'aménagement. ➡ Des avancées ont été faites avec les tourne à gauche et à droite mais il manque encore trop d'aménagements (rue de L'abbaye côté RER) et certains aménagements existants sont en très mauvais état (rue Georges Suant dans la partie sud)
- ⚠ Le stationnement des vélos et parfois compliqué dans le sens sécuritaire.
- ⚠ Depuis l'entrée d'Antony au sud (quartier où je réside) jusqu'au rond point RD920/avenue Kennedy, il n'y a pas de piste cyclable et la circulation y est à la fois dense et dangereuse. Lorsque je circule à vélo dans Antony, en dehors des pistes cyclables (rarement respectées par les automobilistes, les piétons, les poubelles, les barrières), je me sens en danger. ➡ Un élément important pour la sécurité : l'entretien des routes. Les chutes sont fréquentes à cause des nids de poules, trous dans la chaussée, trottoirs pas toujours entretenus.
- ⚠ La rue Auguste Mounié.
- ⚠ Carrefour rue Mounié, N20 et rue J Moulin ➡ Il y a eu des efforts avec la création de pistes cyclables, mais elles sont souvent encombrées et par ailleurs peu pratiques car sur le trottoir (il y a bcp de bateaux à passer). Et le réseau est trop incomplet.
- ⚠ Entre la gare et la N20
- ⚠ Sur la RD920
- ⚠ Rue principale toute neuve sans piste cyclable ! ➡ Stationnement au RER Antony à créer
- ⚠ les nouvelles pistes vélo sur les trottoirs de la N20
- ⚠ Rue de l'abbaye en heure de pointe le matin. Le rond point de croix de berny. ➡ non
- ⚠ Pistes cyclables encombrées de véhicules : devant à l'espace cirque et entre le 60-80 avenue division leclerc ➡ Réserver des zones d'attente vélo aux carrefours devant les véhicules à moteur. Comment faire comprendre à certains automobilistes grincheux qu'un vélo de plus c'est une voiture de moins devant lui !
- ➡ Malgré quelques endroits non adaptés pour les vélos, de nombreux efforts ont été fournis : pistes cyclables sur la D920, sur quelques voies importantes, poteaux pour attacher son vélo devant les lieux publics, etc
- ⚠ axe principal nord sud (D920) dans la partie centrale d'Antony quartier du lycée ➡ convaincre automobilistes et potentiels cyclistes que voiture et vélo peuvent faire bon ménage; empêcher les cyclistes de rouler sur les trottoirs; faire disparaître les places de stationnement dans les rues étroites très fréquentées, pour élargir la chaussée;
- ⚠ Le centre-ville car il n'y a pas d'aménagement pour atteindre le cinéma ou le marché et que la rue principale n'est pas en contre-sens. ➡ Il manque un service de location équivalent au Vélib. Le magasin de réparation va fermer, il faudrait inciter une autre ouverture.
- ⚠ Traverser la N20 pour aller au lycée Descartes qd on habite quartier pajaud
- ⚠ Avenue du Bois de Verrières. Bande cyclable longeant des stationnements, obligeant à se décaler sur le bord de la bande pour éviter le coup de la portière, mais à cause des petits terre-pleins centraux, les voitures frôlent parfois les cyclistes au lieu de faire un dépassement en roulant sur la voie opposée (alors qu'il n'y a personne en face).
- ⚠ D920 et centre-ville, rue pajaud, le stationnement vélo à la gare d'antony RER
- ⚠ Coulée verte, Parc Heller, ancienne N20, Centre ville, jonctions avec Verrières le Buisson et Massy. ➡ Je pratique le vélo tous les jours pour me rendre sur mon lieu de travail Antony-Arcueil (10km) via la coulée verte. Je constate que les villes environnantes d'Antony entretiennent mieux leurs voies cyclables. Les voies cyclables à Antony sont souvent interrompues.
- ⚠ D 920
- ⚠ N186
- ⚠ RD920 ➡ La voiture reste reine je prends mon vélo tous les jours
- ⚠ Le Centre ville et la nationale
- ⚠ centre-ville et la zone d'activités ➡ non

⚠ Les gros axes: Rd920 hors pistes cyclables; rue très commerçante rue Mounié et même rue de l'église ➡ Possibilités d'être beaucoup plus nombreux à vélo Zones 30 pas assez respectées par les voitures

⚠ D920 rue Mounié ➡ J'ai noté une nette amélioration avec l'actuelle municipalité

⚠ La partie de la nationale 20 au centre d'Antony (il n'y a plus la piste cyclable) ➡ Il y a 10 ans il n'y avait rien pour les vélos et maintenant ça s'est amélioré sur mes trajets habituels.

⚠ Le problème à Antony se situe la départemental 920, inadapté pour les vélos et l'absence de double sens vélo pour la rue Mounié

⚠ Intersection rue du bois de verrières et coulée verte. D'une manière générale toutes les intersections avec la coulée verte sont dangereuses car mal protégées pour les cyclistes vs les voitures qui coupent la coulée verte. ➡ Favoriser d'avantage les pistes cyclables entre communes limitrophes en compensation des liaisons en transport en commun pas toujours très faciles ex Antony-Fresnes, Antony-Verrières, etc.

⚠ Rue Madeleine où les véhicules oublient les vélos mais aussi pour descendre la rue Mounié ➡ De beaux progrès faits mais il est important de continuer

⚠ RD920, rue Auguste Mounié, av Gabriel Peri, croix de Berny

⚠ La section de la D920 en centre ville où la piste cyclable disparaît mystérieusement.

⚠ La Nationale 20 qui est un axe très passant sur lequel les vélos n'ont pas leur place

⚠ Rn20

⚠ Plusieurs points noirs : l'aménagement d'une piste sur la N20 est raté et très dangereux. Autoriser les vélos dans les rues étroites et à sens unique est très dangereux. La coulée verte pourrait être agréable pour les vélos mais dangereuse car les propriétaires de chiens ne respectent pas la laisse, et beaucoup de parents semblent peu conscients des risques avec leurs enfants. Dessiner une ligne sur la route et décourager que l'on plus de 100 km de pistes cyclables est arrogant et reste dangereux pour les cyclistes ➡ L'impossibilité de la RATP de fournir un service sérieux (RER B) et l'existence de la coulée verte permettant un accès parisien (personnellement 40 min pour atteindre Montparnasse), plus l'accessibilité financière d'obtenir des vélos électriques pour les moins sportifs, permet d'inciter de plus en plus d'usagers à prendre le vélo. Il serait bon d'en tenir compte et de respecter la sécurité des cyclistes

⚠ rue Maurice Labrousse cette rue très fréquentée est le point de passage obligé pour rejoindre le RER et le centre-ville depuis toute la moitié ouest de la ville : et il n'y a pas de piste cyclable sur cette rue. ➡ Antony affiche une prise en compte de la problématique vélo. Des voies cyclables ont été faites sur la N20, la grande voie nord-sud traversant la ville. Ces voies sont faites sur les trottoirs, mélangées aux piétons, et souvent coupées. Par contre dans les autres rues pas de voies cyclables, seulement des marques sur le sol, pas sécuritaires. Un point positif : les rues à double sens pour les vélos.

⚠ rue A. Mounié, Rue de l'Église Rue Velpeau ➡ Des aménagements ont été faits. Il faut que les véhicules motorisés tiennent davantage compte de la circulation des vélos

⚠ la municipalité a fait l'effort de créer une piste cyclable sur un tronçon de l'avenue de la division Leclerc, malheureusement il y a très fréquemment des véhicules garés à l'entrée de certains tronçons, ce qui rend l'accès impossible. C'est particulièrement vrai (même systématique) à la hauteur de la rue Coustou quand on va vers le sud. Il faudrait vraiment trouver quelque chose pour dissuader les voitures de se garer là ! Deuxième point : je trouve très pratique de pouvoir emprunter certains sens interdits en vélo mais je trouve que cela n'est pas toujours raisonnable et "sécuritaire" notamment dans les rues étroites où il y a un virage. Les voitures n'anticipent pas du tout qu'il puisse y avoir un vélo à contre sens.

ex : le virage dans la rue de Reims ➡ Faire des actions pour que les réseaux cyclables qui sont créés soient respectés (stationnement sur les pistes cyclables trop fréquents)

⚠ D920 Beaucoup des soi-disant pistes cyclables qui ne sont que des dessins de vélos sur les trottoirs ➡ La Mairie dit promouvoir le vélo, mais les pistes cyclables sont très mal faites. Beaucoup d'itinéraires impraticables, mal fichus (trottoirs de plusieurs cm de hauteur, une place de stationnement handicapé qui coupe la piste, des pistes qui "prennent" sur les trottoirs", etc.).

⚠ stationnements gares RER et traversée Centre Ville sur N20 (plein centre ville) ➡ Gros efforts faits depuis quelques années (travaux de réfection de la N20). A poursuivre en hyper centre.

⚠ desserte des lieux fréquentés par les jeunes : collèges et lycées, médiathèques, cinéma, conservatoire, stade. ➡ beaucoup d'habitants en demande, peu d'écoute de la mairie (et du lobby des commerçants du centre) qui préfère les voitures....

⚠ N 20 et vers croix de Berny ➡ Peut mieux faire

⚠ Centre ville et D920 ex N20 où il n'y a pas de piste cyclable est très dangereux, ou alors sur les trottoirs. ➡ Possédant un VAE vélo électrique aucune incitation financière proposée par le Maire, alors que dans d'autres villes limitrophes cela existe !!!!!

⚠ Le centre d'Antony entre la rue Guillebaud et la croix De Berny est sans piste cyclable alors que c'est un accès au centre ville et au marché. Une espèce de bande sur le trottoir a été créée entre la rue Galipeau est il me semble la rue Fenzy. C'est une hérésie. La rue Mounié avec sa circulation dense est parfois compliquée pour les cyclistes. Il manque aussi de stationnement vélos.

⚠ RD920 ➡ Peut mieux faire mais des efforts sont en cours. Le problème de la circulation sur les grands axes type RD920 est que les voitures stationnent sur les pistes cyclables rendant la circulation dangereuse

⚠ suivre la D920 depuis le carrefour de la croix de Berny jusqu'à la rue Mounié, la rue commerçante d'Antony et retour : se succèdent de façon anarchique des pistes cyclables et des zones sans piste cyclable ; l'avenue a été entièrement refaite, et les pistes cyclables n'ont pas été intégrées au projet. ➡ La municipalité fait des efforts... en apparence ; mais en réalité les besoins réels des cyclistes ne sont pas pris en compte (par ex. les pistes cyclables qui s'arrêtent brutalement, ou même qui ne sont pas prévues lors de la refonte complète de l'axe principale de la ville ; pourtant il semblait qu'il y ait de la place.

⚠ Croix de Berny

⚠ aller au lycée Descartes ➡ la ville est très en retard et le peu qui est fait est pour l'affichage. la priorité est donnée à la voiture même pas au transport en commun

⚠ RD920 centre ville ➡ La mairie finance une campagne d'affichage rappelant la verbalisation à 135 euros des vélos circulant sur les trottoirs. Alors qu'il est très dangereux de circuler sur la voirie !! La mairie ferait mieux de financer des pistes cyclables en voie propre.

⚠ rue Mounier, N20, avenue François Molé, alentours de la gare. ➡ Il existe des piste cyclables à Antony, mais elles sont là "pour faire du chiffre". Elles s'interrompent au milieu du flot de la circulation, il n'y en a pas là ou il en faudrait le plus (rue Mounier, avenue François Molé, alentours de la gare, Croix de Bernie, ...). Il n'y a aucun effort pour disséminer des arceaux à vélo devant les commerces (en particulier les magasins bio, repères de cyclistes, ni même devant les marchands de cycles). Par ailleurs, en centre ville, rue Mounier, il n'y a absolument rien de prévu pour les vélos. La mairie, plutôt que de faire des infrastructures pour les vélos, préfère menacer les cyclistes qui auraient l'audace de rouler sur les trottoirs par peur de la circulation automobile. On trouve par exemple en face de la gare une affiche menaçant les cyclistes de 135 euros d'amende s'ils auraient l'audace de passer par le trottoir.

⚠ D920 Pas de piste cyclable sur l'axe principal! Seul un petit bout direction bourg-la-reine mais sur le trottoir, pas assez efficace pour se déplacer rapidement. ➡ Chaussée refaite entièrement vers Paris... aucune piste cyclable séparée n'a été intégrée. Dommage. De même, pas de piste cyclable sur D67A. La coulée verte n'est pas une solution pour se déplacer efficacement à vélo (pour aller au travail par exemple).

⚠ Nationale 20 / Croix de Berny ➡ Les pistes cyclables sont rares (à part la coulée verte) et trop souvent sur les trottoirs !!

⚠ Centre-ville & abords des écoles ➡ Le vélo n'est pas un objectif pour la mairie

⚠ Les voies en contre sens vélo trop étroites alors qu'il y a une rue dans le bons sens à 50 m de celle ci. Un crime! ➡ Difficile de créer un réseau vélo dans une ville ancienne coupée par la RD20 une très grosse artère irrigant tout le canton. Des aménagements récents et coûteux sans concertation (la RD20) notamment. Pour la sécurité, de grâce, suivez le sens des véhicules. Faire du contre sens sans suffisamment de largeur est criminel.

⚠ La Rd920, en particulier à l'intersection avec la rue Mounie. ➡ Les rares pistes cyclables sont le plus souvent sur les trottoirs, encombrées, bosselées, sinueuses et de fait impraticables pour les gros rouleurs.

⚠ Sur la nationale 20 principalement. ➡ Ville qui ne souhaite absolument pas les vélos. Complètement hors de son temps surtout que nous sommes entourés de communes avec de vraies pistes cyclables

⚠ manque de piste cyclables sur la Ville

⚠ Sur la nationale 20 (lorsque les pistes cyclables existent, elles sont très souvent obstruées par des voitures).

⚠ Sur D920 Boulevard A.Briand jusqu'à croix de Berny Coulée verte coté Antony pas toujours bien entretenu (grosses racines) ➡ la campagne contre les vélos sur les trottoirs doit être accompagnée d'une campagne pour le respect des pistes cyclables par les piétons et les voitures

➡ La ville a pas mal de relief (du moins vers chez moi), ça n'arrange pas pour certains pratiquants éventuels. La ville a développé un beau réseau (pistes, feux, contresens, stationnement) mais j'ai l'impression qu'il manque une "vue d'ensemble", cad + qu'une accumulation d'aménagements au gré des opportunités (c'est déjà bien, je ne râle pas!), mais la volonté de créer des grands axes "hors traffic" et desservant les points d'intérêt (écoles, gares, gymnases,...) alors que des zones existent où ces aménagements pourraient (à mon sens) être installés.

⚠ D920, Auguste Mounier

⚠ Il est dommage que la N20 ne soit pas aménagée pour les vélos et que les voitures se garent sur les entrées de piste

cyclable. 🖊️ Il y a actuellement une campagne publicitaire qui est anti vélo. C'est vraiment dommage, je suis déçue par les choix faits par la mairie à ce sujet.

⚠️ Le centre ville : pas de pistes cyclables sur le tronçon D920 du centre ville, voies de circulation reserrées pas de stationnement vélo pour la rue commerçante. 🖊️ La volonté politique n'est pas autour du vélo à Antony et c'est bien dommage.

⚠️ Rd20

⚠️ Circuler en centre ville et aller vers Paris 🖊️ On a beau essayer de faire quelques pistes cyclables le long de la D920, il y a tellement de chantiers qu'elles ne servent plus à rien. En plus l'aménagement ne permet pas les pistes en continues.

⚠️ RN 920 entre La Croix de Berny et le monument de Général Leclerc (voie refaite et piste cyclable ridiculement petite

⚠️ Les rues à sens uniques où l'on ne peut pas circuler à contre-sens (comme la rue Auguste Mounié) 🖊️ Beaucoup d'efforts ont été faits (comme la piste cyclable sur la N20), continuer ainsi tout en pensant aux zones de stationnement qui sont trop peu nombreuses dans les zones denses (marché par exemple)

⚠️ La route et les rares bandes cyclables quand elles ne sont pas des parkings. 🖊️ L'usage du vélo n'est pas le bienvenu à Antony. Il est d'ailleurs la victime d'une campagne publicitaire contre lui. Aussi paradoxale que cela soit en 2017, on peut y lire des textes tels que "oui au vélo, pas sur les trottoirs". Car oui, plutôt que de se demander pourquoi les vélos vont sur les trottoirs, la mairie préfère dépenser l'argent du contribuable afin de taper sur les cyclistes. Il serait tellement plus simple de mettre plus de pistes cyclables et de mettre des amendes au gens qui se garent dessus, mais cela demanderait à nos élus de se servir de leur tête. Ce n'est malheureusement pas pour cela qu'ils ont été élus.

⚠️ Rue auguste Mounié et nationale 20 vers croix de berny 🖊️ Non

⚠️ National 20 entre Croix de Berny et centre ville

⚠️ RD 20

⚠️ Sur la n20 qui vient d'être refaite. Il y a 15 mètres de piste et après plus rien. La mairie a mis des panneaux anti vélo pour pas qu'ils aillent sur les trottoirs. Mais c'est très dangereux et les autonomistes klaxonnent parce que l'on ne va pas assez vite....

⚠️ derrière l'espace Vasarely, pas de surveillance du stationnement

⚠️ La RD920 🖊️ la communication qui est actuellement faite par la ville n'est pas encourageante pour les cyclistes

⚠️ Rue Mounier

⚠️ Grands axes, N20

⚠️ Gare rer B Antony ; gare rer B les baconnets

⚠️ Les grands axes comme la RD920, extrêmement dangereux, avec des pistes cyclables interrompues, parfois juste "symboliques" avec une largeur minuscule sur une seule direction (exemple la réfection récente du tronçon Auguste Mounié-Croix de Berny, lamentable en matière de développement des circulations douces). 🖊️ Je trouve dommage qu'une ville avec tant de moyens n'investisse pas davantage dans l'aménagement des voies cyclables et matériel cyclable. L'usage du vélo agit sur de nombreux paramètres, individuels et collectifs, qui va du maintien de la santé individuelle au confort de vie collectif (moins de pollution, de bruit) et social, pour ne citer que quelques avantages qui ne sont pas nécessairement mis en avant dans les choix politiques en matière de développement urbain.

⚠️ Partir de la gare d'Antony vers le parc des alizés, vers la coulée verte. On est obligé de traverser un pont au dessus de la A86 dans un sens puis un autre pont dans l'autre sens (avec une circulation et rond-point dangereux). Il y a peut-être une possibilité de longer le cimetière et éviter ces 2 traversées. 🖊️ Le nombre de personnes qui circulent à vélo ne fait que croître et il faut vraiment accepter qu'une personne à vélo a autant de droit qu'une voiture ne transportant que son chauffeur. Les pistes cyclables, comme sur la N20 ou sur la nationale 86 qui va vers le haut de Châtenay, sont impraticables et dangereuses à cause des voitures qui stationnent dessus ou qui roulent sur des tronçons de ces pistes.

⚠️ Les grands sont dangereux ainsi que les rues autorisées aux vélos lorsqu'il y a la place de passer même si c'est une bonne idée. Le rêve serait des postes cyclables confortables comme dans d'autres villes françaises ex Strasbourg et européennes comme en Belgique. Merci 🖊️ Il y a beaucoup de progrès mais pas grand chose de fait quand aux vols de vélos. On est obligé d'y penser en fonction du lieu où il est possible ou non de se garer.

⚠️ la Nationale 20 entre la caserne de pompiers et la croix de berny 🖊️ Davantage de pistes cyclables!!! Il est impensable que la Nationale 20 qui traverse le centre d'Antony et vient d'être refaite ne soit pas dotée de pistes cyclables sur plusieurs centaines de mètres ce qui oblige les cyclistes à circuler au milieu du trafic très dense de voitures (très dangereux) ou sur les trottoirs (très incommode pour les vélos comme pour les piétons). Il serait nécessaire aussi de faciliter l'accès aux parkings à vélos près de la gare d'Antony sans avoir besoin d'emprunter des passages interdits ou trottoirs pour y accéder et surtout sécuriser ces parkings.

 1/Les interruptions de pistes cyclables en particulier la non continuité possible d'un trajet pour aller de chez soi à quelque part au centre ville 2/Les endroits très fréquents où les voitures se garent sur une piste cyclable  L'absence de continuité entre les différentes portions cyclables

 RD920  Problème avec la mentalité de certains automobilistes ou piétons qui ont un parti-pris hostile aux vélos.

 La traversée d'Antony via la gare  Je voudrais plus de piste cyclable pour faire du vélo

 Centre ville  Le vélo n'est pas considéré comme un vrai moyen de transport Les pistes sont tracées en dépit du bon sens organisant la compétition entre cyclistes et piétons, revêtements en tôle ondulée comme le tronçon le long de l'us métro, interruptions incongrues et dangereuses, voitures stationnées en permanence...

 Permettre de circuler presque partout en sécurité avant de culpabiliser les cyclistes qui sont obligés de rouler sur les trottoirs pour leur sécurité.

 Nouvelles pistes cyclables pas toujours respectées par les piétons et rares

 Hyper centre  Ras

 rue Mounié

 traversée d'Antony par la N20 sans piste cyclable  1-pourquoi pas de piste cyclable sur la N20 qui vient d'être refaite? 2-quand c'est trop dangereux, on est obligé de rouler sur les trottoirs!

 rue de Chatenay  la priorité doit être accordée à la transformation du centre ville en zone piétonne, réduire la vitesse des voitures et sécuriser des artères vélo pour enfants et jeunes pour permettre l'accès en vélo aux écoles, collèges, etc...

 La N20 où la piste cyclable aurait dû être réalisée

 dans le sud d'Antony (côté Massy), il est dangereux de circuler à vélo parce qu'il n'existe pas de piste cyclable et parce que les travaux sont nombreux.  circuler à vélo à Antony est dangereux, peu respecté par les automobilistes comme par les piétons (véhicules stationnés sur les pistes cyclables, poubelles, barrières...). Les vélos sont même interdits sur certains tronçons ! (partie rénovée de la RD920 depuis le carrefour Mounié et en direction de la Croix de Berny).

 Passage du centre ville.  Danger des pistes cyclables à contre sens des véhicules motorisés.

 Pollution + problème de sécurité QUOTIDIENS, pistes cyclables qui s'interrompent soudainement, voitures garées ou en stationnement m'obligeant à faire des écarts au prix de ma sécurité (ex sur N20), rouler sur Antony à Vélo demande une vigilance extrême, je prends mon vélo tous les jours pour aller au travail et je note des comportements dangereux tous les jours, parfois emprunter les trottoirs c'est me mettre en sécurité Malgré le développement trop timide de quelques pistes cyclables, ANTONY ne favorise pas suffisamment ce mode de transport : je pourrais prendre des photos de mon parcours quotidiens et montrer au moins 5 à 10 situations dangereuses ou très inconfortables, pourtant le vélo reste mon mode de transport préféré!  ANTONY ne favorise pas suffisamment ce mode de transport : je pourrais prendre des photos de mon parcours quotidiens et montrer au moins 5 à 10 situations dangereuses ou très inconfortables, pourtant le vélo reste mon mode de transport préféré!

 Assez étonnamment, le centre ville. La portion de D920 nouvelle entre Croix de Berny et la caserne des pompiers est l'exemple du ni fait ni à faire. La portion de route où ne persistent que 2 voies de circulation automobile n'a aucune piste cyclable. La portion entre Croix de Berny et Bourg La Reine (le long du stade avant SANOFI) est un parking à Poids-Lourds le WE et jamais aucune verbalisation. Le quartier entre la gare Antony centre et rue de l'église n'a pas de pistes... entre la Gare et Vasarely non plus... A combien de vélos peut-on stationner lorsque l'on va au marché le Dimanche? Même pas une dizaine...  Impression d'efforts consentis depuis quelques temps mais absence de consultation préalable lors de travaux d'envergure (exemple récent de réfection de la D920) qui induit des situations anachroniques voire dangereuses. Signalisation à améliorer et verbalisation des stationnements de véhicules à mettre en place.

 Rd920 entre rue Mounié et Croix de Berny

 Traversée Antony RD 920  Des progrès ont été faits pour les vélos.. mais il reste encore à faire !

 Le centre ville ne dispose d'aucun itinéraire cyclable; la mairie fait régulièrement des campagnes pour culpabiliser les cyclistes qui rouleraient sur les trottoirs ce que je n'ai quasiment jamais constaté...  La mairie est pour le tout voiture: pistes cyclables à la périphérie, centre ville engorgé par les voitures, pas d'itinéraires protégés pour les enfants qui souhaitent rejoindre les établissements scolaires au vélo (sauf autour du lycée privé...) les vélos gênent...

 Absence de piste entre l'établissement sainte Marie et le parc de Sceaux Absence de piste cyclable le long de la partie Sud du parc de Sceaux -à l'extérieur du parc- pour rouler en sécurité avant ou après la fermeture du parc  je vais travailler en vélo tous les jours : mon itinéraire : Antony-Arcueil n'est pas protégé de bout en bout.

 Les stationnements pour vélo sont trop rares, pas de pistes cyclables vers la piscine, stade ou écoles.  Les rues en sens unique où le vélo peut circuler dans l'autre sens ne sont pas assez sécurisées, en général les automobilistes ne

sont pas conscients de notre droit à circuler. Par contre merci d'avoir autorisé les vélos à " griller" les feux rouges tout en sachant que nous ne sommes pas prioritaires , grâce aux nouveaux panneaux d'indication.

⚠ D920.pas de piste cyclable entre le rond point Kennedy en direction de Longjumeau ➡ Vol frequent aux abords des gare.ex fontaine michalon.velo neuf volé au bout de 15 jours d'utilisation.en plein jour.pas de camera.police impuissante!!!

⚠ la N20 qui traverse antony est mal ou pas aménagée selon les endroits. Les stationnements sauvages des voitures ou moto sur la piste cyclable est constante. Sur une portion (du centre vers la croix de Berny), elle est inexistante

⚠ la Nationale 20 , avenue guillebaud,

⚠ le marquage au sol dans les voies sens unique voiture et double sens vélo. Le basculement de voie-cyclable à voie classique sur la N20. La publicité outrancière contre les cyclistes à Antony ➡ La mairie a récemment fait une campagne très agressive sur les vélos qui circuleraient "sur les trottoirs". Si comme bon cycliste, je n'encourage pas ces pratiques, une telle campagne publicitaire sur les mauvais comportements des automobilistes ou des piétons n'existe pas! Ce type de communication ne fait que dresser les usagers les uns contre les autres.

➡ La communication met l'accent sur le risque des vélos pour les piétons (à ne pas négliger bien sûr pour autant) alors que je ne pense pas que ce soit le problème principal.

⚠ le centre ville: avenue a. briand (vers rue mounié); rue gabriel peri; début Division Leclerc (après rue mounié) ➡ le vélo est mieux traité qu'auparavant, mais l'évolution est trop lente; la circulation dans certains quartiers (centre ville) semble réfléchie à partir de la priorité à l'automobile

⚠ rue mounié

⚠ voie et stationnement

⚠ La départementale 20 à la haute de la rue Auguste Mounié Antony ➡ Pas de risque 0 en vélo. Quelque soit l'itinéraire.Le danger est partout.

⚠ La nationale 20, refaite très récemment et où une piste cyclable large et à l'écart des voitures n'a en fait pas été réalisée, contrairement aux promesses. ➡ vive les pistes cyclables à l'écart des voitures !

⚠ le centre , le marché

⚠ La Nationale, La rue mounié

⚠ n20 rue mounie impossible a contre sens rue de l'abbaye avec sainte marie qu'une voie cyclable dans un sens rue pajead avec les travaux ➡ beaucoup de progres a faire pas grand chose de fait une piste cyclable sur la n20 mais qui ne se rejoint pas des contre sens mais pas partout ce qui est bien ce sont les panneaux sur les feux pour passer

⚠ Les pistes cyclables à proximité des magasins qui mettent les poubelles dessus ➡ Modifier l'emplacement de panneaux vélo jaune car à certains carrefour comme Antony centre c est dangereux

⚠ la nationale 20 ➡ La situation est contrastée en fonction du quartier d'Antony où l'on circule. Il est impossible de circuler en sécurité sur mes itinéraires quotidiens sans emprunter en partie les trottoirs. Or la ville fait actuellement une campagne pour sanctionner l'utilisation des trottoirs par les vélos.

⚠ Centre ville

➡ Non

⚠ Le centre ville. La RD entre croix de berny et avenue Rabelais.

⚠ Lorsque la piste cyclable est sur le trottoir des piétons, nous sommes 4 à circuler en file indienne et les piétons font attention au premier au deuxième mais pas la suite! ➡ Nous dire où graver nos vélos contre les vols!une police plus en Velo!cela donnerait l'exemple...

⚠ Aux croisements avec la a86

⚠ Tout le centre d'Antony et autour de la gare antony. Vers croix de berny c'est pas top. Sur 'avenue Adolphe Pajead c'est l'horreur....

⚠ Traversée de la N20

⚠ Une grande partie de la D920 (ex N20) Les rues longeant la ligne de RER B (rue de l'Abbaye, rue Velpeau, rue Gabriel Péri, Avenue Pierre Brossolette, rue Mirabeau)

⚠ N20 et auguste mounié ➡ Fermer la rue auguste mounié aux vehicules

➡ Je suis très satisfait.La municipalité n'y peut pas grand chose mais le seul magasin de vente/réparation de vélo (VVELO) est en train de fermer ses portes.

⚠ gare d'Antony, rue Auguste Mounier ➡ Les agressions verbales ou sonores sont trop fréquentes.

⚠ AVENUE ARMAND GUILLEBAUD, D920, rue de l'Abreuvoir, parc Heller

 centre ville, RER

 Je me suis fait voler 2 vélos en 1 an garés au bord de la n20 pour l'un et l'autre en face de la gare d'Antony bien attachés par un antivol rigide. Je me suis aussi faite renverser par une voiture non consciencieuse sortant d'un garage.

 La N20 qui ne possède pas de pistes cyclables sur toute sa longueur  Très peu de pistes cyclables, trop souvent nécessaire de circuler sur la chaussée avec les voitures. Aucune répression pour les automobiles qui se garent sur les pistes cyclables.

 rupture des voies cyclables de la RD920 dans le centre ville / stationnement fréquent de véhicules sur les entrées des pistes cyclables

 d920

 Les rues à sens unique pour les voitures mais double sens pour les vélos sont souvent étroites (ex rue du clos de l'Abbaye) : les voitures nous frôlent : j'ai du plusieurs fois me déporter sur le trottoir pour ne pas être touchée par un retroviseur de véhicules roulant trop vite. Lorsqu'on arrive rue Coustou pour traverser la n20 vers rue A. GUILLEBAUD (tout droit) les voitures arrivant en sens inverse de la rue À Guillebaud et tournant à leur gauche sur N20 (direction

Massy) laissent rarement la priorité et vous coupent la route.  La municipalité fait des efforts : pistes cyclables, panneaux d'indication pour les cyclistes (informations sur le droit de passer certains feux rouges), campagnes d'informations, itinéraires traces, il reste cependant des passages dangereux et beaucoup d'incompréhension de la part des piétons et surtout des automobilistes (notamment lorsqu'un cycliste emprunte une voie à sens unique pour les voitures et double sens cyclistes ou lorsque le cycliste passe un feu rouge lorsque c'est autorisé pour lui (même s'il 'a pas la priorité)

 Traversée d'Antony par la D920

 Croix de berne au centre ville  Les vélos ne semblent pas être pris en compte dans le développement de la ville d'annoté

 D920 centre Antony  /

 Le centre ville. La rue Auguste Monier. La RD920 nord entre rue Jeanne d'arc et Croix de la Berny.  Il faut aussi faciliter le stationnement des 2 roues motorisés (en plus de ceux pour les Vélos)

 A l'approche de la gare en venant de l'avenue du bois de Verrières à Antony  Je trouve que la piste cyclable de l'avenue du bois de Verrières est peu sécurisée, car étroite et bordée de stationnement pour voiture (je me sens coincée entre les voitures qui roulent et la crainte qu'une porte de voiture s'ouvre)

 Centre ville et RD920 (ancienne n20)

 sur les grands axes (D920) notamment  la politique pour le vélo à Antony est plus sur le mode communication que une réalité

 La nationale 20  non

 Les grands axes, très fréquentés par les véhicules à moteur  beaucoup de choses restent à faire. Les pistes cyclables de 50 cm de large sur la RN20 mordant sur le trottoir ne sont pas la bonne solution, c'est la circulation des voitures qu'il faut modérer...

 les pistes cyclables sur les trottoirs de la nationale ne sont pas respectées par les riverains (poubelles .la commune a des corbeilles mal placées ainsi que des barrières de sécurité débordant sur passage des vélos)

 l'accès à la zone industrielle n'est pas adaptée ni sécurisée et il y a de nombreux camions.

 RD 920 , rue Mounié et rue de Chatenay  Il y a un manque d'itinéraires cyclables, aussi de parking à vélo plus proche du RER.

 Toutes les grandes artères qui ne disposent pas de piste cyclable sécurisée comme sur la D920.  Verbaliser les automobiles qui stationnent très fréquemment (c'est-à-dire tous les jours) sur les pistes cyclables existantes notamment le long de la D920 : devant Speedy, devant les concessionnaires automobiles FIAT..... Ou aux carrefours à l'entrée d'une voie cyclable.

 Circulation sur la D 920 = ce grand axe qui traverse Antony du sud au nord vient d'être totalement rénové. Dans sa partie sud, une piste cyclable a été aménagée sur les trottoirs des deux cotés, sur la partie nord, une seule piste existe dans le sens de Paris, et de façon discontinue... on fait du vélo au sud de la ville, mais pas au nord !!  Les quelques aménagements pour les vélos sont faits "en vitrine". Il n'y a pas de volonté de faciliter la circulation des vélos et de baisser le trafic routier.

 National 20 et rue Auguste Mounié  Les panneaux "Tourne à droite, gauche, tout droit" autorisés pour les vélos, installés cette année à plusieurs feux rouges sont un réel progrès

 Le centre-ville et la portion de la N20 où il n'existe aucune piste cyclable.  A Antony, la pratique du vélo fait l'objet de discours très négatifs lors de nombreuses campagnes (journal et panneaux municipaux, etc.), rappelant par exemple la dangerosité de circuler à vélo sur les trottoirs. En revanche, aucune campagne de promotion du cyclisme comme alternative

à la voiture, très présente, ou pour informer les voitures des double sens autorisés aux vélos. Mes enfants qui empruntent ces double sens se font très souvent invectiver par les conducteurs qui semblent très méconnaître ce système. Un système de vélo en libre service serait également le bienvenu.

 La D920 est kafkaïenne ! Il y a des tronçons magnifiquement aménagés mais seulement dans 1 sens et qui s'évanouissent tout d'un coup (ex de la croix de Berny vers le centre ville) et là on découvre un panneau municipal interdisant aux vélos de rouler sur le trottoir mais il n'y a aucune indication du chemin à suivre...  là où la 92p est la + étroite ! Il va y avoir des accidents ! C'est sûr ! Une énigme : des passages vélo pour traverser mais où il faut franchir le terre-plein central et le trottoir fait 30cm de haut ! J'aimerais faire du vélo avec la personne qui a conçu les pistes cyclables. Mais je roulerai derrière  par sécurité...  La D920 si étroite en centre ville et les pistes cyclables incohérentes sont un DANGER PUBLIC !

 Sur la RD 920 entre la croix de Berny et la poste av A Briand  Des efforts ont été faits mais pas assez ; notamment pour circuler sur la RD 920 avec un vrai couloir prévu ce qui n'est pas le cas dans toute la traversée d'Antony. la circulation en sens inverse des sens uniques est très dangereuse et n'est pas une bonne solution.

 le centre et plus particulièrement la RD920 : pas de piste cyclable  bien pour les feux rouges, beaucoup moins bien sur les pistes cyclables

 la rue Mounié, et la D920 entre le centre et la croix de Berny

 Pas d'itinéraire sécurisé pour rejoindre les différents axes cyclables protégés (coulée verte) des différentes zones d'Antony. Il faudrait un axe cyclable sécurisé traversant la ville et permettant de rejoindre les grands pôles (espaces verts/détente, sportifs, culturels et transports en commun...) en toute sécurité en prenant l'exemple de la coulée verte. On pourrait nommer cela une boucle verte interne à la ville.

 D920 Rue Auguste Mounié Gare RER Antony

 Le trajet du centre vers La Croix de Berny ou rejoindre le parc de Sceaux depuis le centre. Rien n'est prévu pour venir au marché et pour se garer.  Proposer beaucoup plus de piste cyclable en continu et en toute sécurité pour venir dans le centre avec les enfants.

 Croix de Berny

 Toutes les rues à sens unique autorisées aux vélos sont toutes dangereuses car peu larges pour une voiture + un vélo  Stationnement interdit le long des barrières à côté de la gare, alors que des dizaines de vélos y sont chaque jour, la volonté de la ville n'est sûrement pas de favoriser l'utilisation du vélo...

 Le passage de la N20 entre le Centre-ville et la Croix de Berny  Le quartier du lycée Descartes n'est pas du tout adapté pour les vélos, ce qui décourage les élèves de ce lycée à utiliser le vélo pour s'y rendre. De plus, le passage de la N20 entre le Centre-ville et la Croix de Berny est un axe de circulation majeur à Antony, et pourtant il n'y a presque pas de piste cyclable (ou très étroite). Il est dommage que les communes françaises telles qu'Antony ne réalisent pas l'importance du vélo dans la société présente et future. Il n'y a que des avantages à aménager la ville pour les vélos : environnement, circulation, santé... cela apporterait également une solution aux problèmes de saturation des transports en commun. Dernier point : une récente campagne de prévention dans Antony rappelle aux cyclistes qu'il est interdit de rouler sur les trottoirs en vélo. Très ironique lorsque l'on s'aperçoit que les pistes cyclables sont presque inexistantes dans la ville...

 N20  les travaux réalisés (portion de piste cyclable entrecoupée et dangereuse, étroite) sur la n20 est un non sens et non approprié pour les vélos ! A améliorer SVP pour imaginer se rendre à Paris en vélo, Merci

 Nationale 20 de la caserne des pompiers à la croix de Berny  Les panneaux d'indication de circulation aux feux pour permettre aux vélos de passer lorsque ceux-ci sont rouges sont dangereux : ils proposent toutes les directions même celles qui coupent la voie des véhicules venant de la voie au "vert". A Paris, seules les directions ne coupant pas ces voies sont autorisées. Ce plan est à revoir !

 Faire en sorte de limiter le stationnement de véhicules ou des poubelles et déchets sur les pistes cyclables

 Je pense qu'il doit être plus des places sécurisées directement à la gare d'Antony.

 carrefour croix de Berny (angle parc de Sceaux, avenue Lebrun-avenue de Gaulle) les indications spécifiques vélos aux feux sont, pour certaines, extrêmement dangereuses (ex. carrefour de la Résistance, autre ex. : résidence la Fontaine où il est impossible de voir un vélo qui descend pour un véhicule accédant à la voie montante)  il y a encore des cyclistes qui dédaignent les pistes les passe-droits accordés aux vélos peuvent être source de danger les poids lourds stationnent sur les pistes (devant l'us Métro) il n'y a pas encore de continuité suffisante entre les pistes pour en faire un usage systématique)

 Les grands axes en général, les voitures se garent dessus, la chaussée n'est pas très bonne partout  Faire du vélo à Antony reste très dangereux

 RD67,920,centre ville,  La mairie d'ANTONY a lancé une campagne d'affichage stigmatisant l'usage des vélos sur les trottoirs.... Mais du fait de l'absence de pistes cyclables dans Antony, les cyclistes n'ont que le choix périlleux

d'emprunter les voies auto, bus et poids lourds. Hypocrisie!!!!

⚠ - avenue Léon Blum - avenue François Molé près du stade Georges Suant - rue des Hautes Bièvre ➡ Beaucoup de communication incitant à la circulation à vélo, mais peu de prise en compte de l'avis des cyclistes sur ce dont ils peuvent avoir besoin avec des décisions de mon avis pas prises par des personnes au courant des usages et des besoins des cyclistes (macadam des rues en mauvais état - tout juste tolérable pour les véhicules motorisés, installation de voies cycles sur des trottoirs fréquentés, installation d'autorisation de circulation dans des voies à sens unique de largeur insuffisante, installation de panneaux autorisant le franchissement de feux à des endroits dangereux, installation d'emplacements de stationnements pour les motocycles en gare plutôt que pour les cycles).

⚠ Centre ville et D920 ➡ Les habitants sont très nombreux à vouloir l'utiliser, mais les conditions ne s'y prêtent pas pour l'instant (sécurité et facilité)

⚠ La communication avec les véhicules ➡ Non

⚠ Pour se rendre au lycée. ➡ Expliquer aux automobilistes que les cyclistes ont le droit de circuler sur les routes.

⚠ Quasiment pas de piste cyclable en centre ville, et notamment sur la N20

⚠ La gare de rer et George Suant

⚠ Boulevard Brosselette Avenue de sceaux Rue Auguste Mounier ➡ Petite Progression, il faut encore faire mieux

⚠ En venant de la rue Alsace lorraine vers la rue pierre Brosselette En remontant la rue Rabelais vers la statue du général Leclerc : dans ces deux situations le cycliste est obligé de monter sur le trottoir risquant une amende de 135 euros La piste cyclable longeant la N20 s'interrompt et le cycliste est obligé sur la route

⚠ La N20 La rue de l'abbaye (piste sur le même trottoir que Sainte-Matie, rue Brosselette et Alsace lorraine) rue Rabelais en arrivant sur sur la N 20), rue Pajaud et rue Monnet ... ➡ Avant de mettre des amendes pour les vélos sur les trottoirs, faudrait-il s'assurer qu'ils peuvent circuler en toute sécurité ...

⚠ Partage des voies avec les voitures. Peu de pistes cyclables. Sur les grands axes, pas de limitations de vitesse pour les voitures. Problème pour circuler avec les enfants. ➡ Campagne de communication dans la ville pour signifier aux vélos de ne pas rouler sur les trottoirs alors que pas de campagne pour sensibiliser pour faire attention aux cyclistes... Pourquoi faire des rues à doubles sens sans sensibiliser les conducteurs. Je voudrais utiliser plus régulièrement le vélo seule ou/ et avec les enfants mais pour cela il faudrait que l'on pense aux trajets en dehors des axes du centre.

➡ Les soirs de réunion à Sainte Marie, la piste cyclable sert de parking aux voitures: très dangereux! on fait une campagne de sensibilisation auprès ds cyclistes en leur demandant de ne pas rouler sur les trottoirs: oui sensibilisons les automobilistes

⚠ Centre ville et nationale 20 direction sud ➡ Lors des aménagements des routes (ex N 20) un terre plein central est (largeur 1.5m) est effectué au détriment d'une possible piste cyclable

⚠ D 920

⚠ N20 et centre ville et particulièrement la rue Mounier ➡ Sur la place de la gare, il y a des espaces de parking pour les motos/scooters mais pas pour les vélos. Nous sommes obligés de nous garer contre les barrières ou alors d'aller nous garer beaucoup plus loin dans les parcs alentours. Ce n'est vraiment pas pratique ! Aussi, le fait de n'avoir pas fait une piste cyclable continue sur l'ensemble de la N20 au niveau du centre ville est une belle absurdité :) Tant pis pour nous, on met notre sécurité en jeu et on roule avec les voitures, mais pas question de faire le détour proposé et souhaité par la ville, on perd beaucoup trop de temps!

⚠ Je n'ai pas trouvé de piste cyclable rue Gabriel Péri et dois rouler sur le trottoir pour rejoindre la rue Céline.

⚠ gare RER

⚠ le centre ville la liaison RER Croix de Berny vers le marché ou RER Croix de Berny vers la Mairie ➡ Il est important de séparer les pistes cyclables des voitures, contrairement à ce qui a été fait sur la N20 où un terre plein central inutile a été installé.

⚠ La RD 920 sur les parties où il n'y pas de piste cyclable La rue de l'Abbaye où les voitures sont arrêtées au feu tricolore sur 4 files étroites qui ne permettent pas aux cyclistes de passer. La rue Léon Blum où la présence d'un terre-plein central empêche les voitures de doubler les cyclistes. ➡ Le vélo n'est pas considéré comme un moyen de se déplacer, ni comme une alternative à la voiture, mais seulement comme un loisir, et la circulation douce pour les personnes se rendant au travail n'est pas envisagée.

⚠ Autour du RER Antony. ➡ Trop de piste cyclables qui se terminent brusquement.

⚠ le stationnement de mon vélo

⚠ Hors RN 20 aucun marquage au sol...

⚠ Les grands axes routiers, il vaut souvent mieux faire des détours sur les axes secondaires pour être plus en sécurité

⚠ L'accès à la station de RER Antony Centre est difficile à vélo. La circulation automobile est dense, et toutes les routes qui convergent vers ce point ne sont pas pensées pour les cyclistes.

⚠ vols, centre ville, étroitesse des rues pour circuler (obliger de monter sur les trottoirs pour éviter les voitures qui passent trop près).

⚠ rue Emile Glay, rue de Chatenay et carrefour de l'Europe ➡ Avenue du Général de Gaulle le long du parc de Sceaux l'entretien du trottoir sur lequel cohabitent piéton et cycliste est déplorable.

⚠ les trottoirs, il y a trop de piétons (ironie) ➡ Il faudrait que les cyclistes ne circulent pas sur les trottoirs

⚠ N20 au centre d'Antony entre le croisement avec la rue Coustou et le croisement avec la rue Pernoud. Beaucoup de trafic peu de place et pas de piste cyclable alors qu'il y en a avant et après ce "goulet"

⚠ rue de l'Abbaye entre 8h et 9h30 du matin, à cause des voitures garées en double file devant Ste Marie et à cause des gaz d'échappements ➡ il y a trop souvent des voitures garées sur les pistes cyclables de la D920

⚠ les travaux sur la RD920 et le passage de la piste cyclable sur les trottoirs, bourrés de piétons qui ignorent l'existence de la piste cyclable ➡ les garages à vélo surveillés de la gare d'Antony Centre sont trop éloignés de l'entrée de la gare. Du coup beaucoup de gens accrochent leur vélo n'importe où à côté de la gare. Il n'y a pas assez de système d'attache de vélo dans la ville. Il y a trop de vol de vélo. La vidéosurveillance ne sert à rien apparemment

⚠ La RD920 (nationale 20): les pistes cyclables sont fragmentées ou inexistantes ou encombrées par des voitures garées. ➡ La mairie fait preuve de bonne volonté dans son écoute des problèmes des cyclistes mais cela se traduit trop timidement dans les réalisations.

⚠ l'endroit qui devrait être aménagé avec une piste cyclable est entre l'arrêt de bus 297 "Les Rabats" jusqu'au pont bleu au-dessus de l'autoroute juste après l'arrêt de bus 297 "Pascal" pour aller à Wissous car la voiture roule très vite et donc il y a un très grand danger pour les vélos. ➡ Il faudrait informer la police de mettre des amendes aux voitures stationnées sur les pistes cyclables car c'est vraiment très gênant et dangereux de devoir contourner la piste soit par le trottoir ou la route

⚠ La partie entre le centre ville et la Croix de Berny (les cyclistes sont obligés de quitter la RD920 et de faire un détour pour rejoindre Bourg-la-Reine et Sceaux) . ➡ Il existe une volonté de promouvoir le déplacement à vélo mais sans y consacrer les moyens adéquats, maintenant le vélo dans une espèce de loisir plutôt qu'une vraie alternative aux déplacements urbains

⚠ Beaucoup d'axes de circulation, notamment les plus fréquentés, ont une chaussée très dégradée; et il y a beaucoup de dos d'âne

⚠ la nationale 20. la piste cyclable y est très partielle

⚠ le centre ville

⚠ Partout sauf N20 Piste cyclable N20 sur le trottoir ! ➡ Uniquement une communication sur les amendes encourues pour les cyclistes sur les trottoirs.

⚠ Le centre ville et la D920 (notamment vers Paris) ➡ Antony se vante d'avoir un bon réseau de pistes cyclables, mais elles ne sont pas reliées entre elles et ne sont pas sécurisées, voire inexistantes dans le centre-ville. Pour éviter les accidents avec les voitures, les cyclistes sont obligés de rouler sur les trottoirs. La ville ne fait rien pour développer le vélo (alors que la voiture règne) et a le culot de faire des campagnes publicitaires contre les vélos sur les trottoirs (menaces d'amendes) alors qu'elle devrait s'occuper de la sécurité des cyclistes. Les infrastructures pour garer son vélo sont là encore très peu développées. Rien n'encourage à prendre son vélo, alors que la voiture est largement encouragée !

⚠ La Route Départementale 20, du début de la montée (au niveau du restaurant La Tour de Marrakech) jusqu'au carrefour de la Criée, à la limite de Massy-Palaiseau.

➡ Politique de la ville répressive et schizophrénique (temps 1 : on refait l'avenue principale sans mettre de bande cyclable. Temps 2 : on fait une campagne de communication pour rappeler que rouler sur les trottoirs est passible d'une amende)

⚠ N20, Piste cyclable discontinue (donc très dangereux), mauvaise signalisation sur des carrefours (N20 Prioritaire, mais souvent panneau après piste cyclable), campagne d'information vélo sur trottoir interdit, pas de campagne pour sensibilisation des conducteurs voitures, panneau autorisant cycliste passé feux rouges dans toute direction contribue aux mauvaises habitudes cyclistes sans vrais avantages (contradiction avec toutes les autres villes), etc ... ➡ Oui, avant de dépenser des millions d'euros sur des pistes cyclables, faites un vrai analyse des besoins. - Une piste cyclable doit être impérativement continue. On ne construit pas une route pour les voitures on doit la sortir et la pousser. Donc même règle pour les pistes cyclables. Sinon on demande au cycliste soit de prendre des risques en s'écartant sur la chaussée ou pas respecter les règles.

⚠ N20 car la nouvelle piste cyclable est très étroite et fréquemment encombrée de piétons ou voitures en stationnement

➡ Tout ça progresse malgré tout, mais lentement

⚠ Le long de la N20 et dans les garages à vélos comme la Croix de Berny où des vélos sont fréquemment volés. ➡ Non

 La N20 et le carrefour devant st marie.  C'est pas le top du top mais c'est ok

 N20

 N20, principal axe. Une piste cyclable existe sur une partie du tronçon, sur le trottoir mais très régulièrement des véhicules ou poubelles sont présents également dessus. De même, la piste cyclable suit les bateaux pavés, ce qui fait qu'elles ne sont pas très roulantes

 Avenue du bois de Verrière : bande cyclable+terre-plein central = largeur insuffisante pour un vélo et un bus Bande cyclable interrompue à chaque intersection Coulée verte : chemins piétons parallèles non entretenus, pistes cyclables idem, mauvaise visibilité à cause de la végétation.  Certains équipements semblent avoir été conçus par des gens n'ayant jamais utilisé un vélo. Impliquer les assos cyclistes dans la conception des pistes et équipements.

 L'accès au park vélo Raymond Cibille est très dangereux de la route  Bandes cyclables le long des stationnements automobile, donc le cycliste doit surveiller en permanence les ouvertures de portière éventuelles

 Centre ville

 Avenue Aristide Briand, rue Velpeau, Avenue de la Division Leclerc entre la rue du jour et l'avenue du Bel-Air. La piste cyclable se termine de façon abrupte entre Massy et Antony : on se retrouve à contre-sens. Tout le centre-ville est inadapté au vélo.  Améliorer la continuité entre les quelques tronçons de piste cyclable.

 sur la route  La commune d'Antony a toujours privilégié la voiture. Actuellement on enregistre un effort (par exemple le tourner à droite ou tout droit aux feux rouges) accompagnée toutefois d'une campagne publicitaire qui même si elle reste cohérente n'est orienté que vers le comportement du cycliste (avec menace de contraventions). L'objectif qui partait d'un bon sentiment ne revient en fait qu'à une stigmatisation en montrant le mauvais comportement de cycliste. En aucun cas il n'a été prévu de faire une place au vélo avec une campagne orientée piétons et automobilistes ! Très peu de piste cyclable (N20 impraticable, zone 30 non respectées par beaucoup d'automobilistes, etc...)

 La N20 en centre ville. Bien que récemment réaménagée, aucune solution pour les vélos n'a été envisagée. Malgré le passage étroit de cette axe en centre ville, des places de stationnement ont été privilégiées au détriment du vélo. Pas de piste cyclable construite  Ras

 D920 refaite à neuf sans itinéraire aménagement velo  Pas encouragé et voir réprimé via affichage contre circulation sur trottoir alors qu'il dans certaines rues des voitures sur les trottoirs

 les pistes cyclables sur la RD 920, les voies sens unique ouvertes aux vélos, le stationnement vélos insuffisant aux abords des gares, l'absence de place de stationnement vélos aux abords des supermarchés sauf intermarché Rue des gouttières (donc les cyclistes utilisent le mobilier urbain pour attacher les vélos) et pas de stationnement vélos (ni trotinettes) dans les écoles communales  la situation de l'usage du vélo sur la ville n'est pas bonne : c'est une juxtaposition de mesures, sans vision globale de la place à donner au vélo parmi les autres moyens de déplacement en ville pour désengorger la circulation, et améliorer la qualité de la vie.

 La portion de la RN 20 entre l'avenue Jean Monnet et l'A86 (qui vient pourtant d'être rénovée !) : il n'y a plus de piste cyclable alors que c'est l'axe le plus direct (et le plus fréquenté) ; sur les portions avec piste cyclables notamment en face de la caserne, il y a très souvent des voitures qui stationnent en double file sur la piste cyclable. La rue Arthur Blanchet, à contre-sens : le panneau est à 4m de hauteur à l'entrée rue Jean Moulin, invisible pour les voitures; il y a systématiquement une voiture garée malgré la bande jaune dans le virage à l'entrée de la rue, ce qui gêne la visibilité pour les voitures, qui après le dos d'âne accélèrent alors qu'on arrive en face. et on se fait systématiquement traiter de tous les noms, ou d'inconscient...  La mairie vient de lance une campagne de publicité rappelant l'interdiction de rouler sur les trottoirs, à juste titre ; les personnes âgées doivent pester contre les vélos sur le trottoir. Mais le problème est que la circulation n'est pas sécurisée pour les vélos sur les rues. Il n'y a que très peu de pistes cyclables. Le marquage au sol dans les rues à contre-sens est quasi inexistant, et les voitures ne voient pas les panneaux annonçant des zones à 30km ou n'en tiennent compte : les vélos sont donc considérés comme une nuisance. Il manque cruellement de points pour accrocher les vélos partout à proximité des commerce ou médecins. La nationale 20, qui traverse Antony, vient d'être rénovée, avec une piste cyclable, mais qui disparaît dans la portion centrale entre l'avenue Jean Monnet et la RN 20. Alors que sur le fond, Antony pourrait être une ville très agréable, avec de nombreuses petites rues faciles à parcourir en vélo. On a l'impression que la mairie s'engage a reculons, en faisant le minimum, au lieu de penser les aménagements vélos comme un confort pour tout le monde, voiture, cyclistes et piétons.

 Autour des gares, et certains parkings à vélos non surveillés

 rue de chatennay et avenue du bois de verrières

 la gare rer: parking sauvage toléré pour les vélos. La mairie a aménagé un parking à moto, rien pour les vélos. La mairie a aménagé une piste cyclable mais à contre sens du besoin des vélos pour se rendre à la gare. La circulation à contre-sens des vélos est tolérée. Dans les petites routes, la circulation légale à contre sens des voitures est toujours un moment de stress.  Il y a de plus en plus de trajets "utilitaires" en vélo, pour rejoindre le RER, pour faire ses courses, ...

Les aménagements de la ville pour les vélos ne correspondent pas au besoin des cyclistes.

🚧 RN20 ➡ Des pistes cyclables ont été mises en place dans Antony et le long de la RN20 en particulier. Sauf que les pistes sont installées sur les trottoirs et ne sont pas adaptées aux usagés. Pistes entrecoupées de places de parking pour handicapés, pas de limite franche avec les trottoirs hormis une bande de couleur, on trouve donc plus de piétons que de cyclistes sur les pistes. Les pistes sont tellement discontinues et mal conçues que la plupart des utilisateurs sont sur la route. Il faut des pistes séparées de la circulation et mais pas sur les trottoirs. Aujourd'hui la route est privilégiée pour les automobilistes, la ville ne faisant en aucun cas promotion du vélo, encore moins avec les pistes qui sont mal conçues. Une promotion du vélo, permettrait de réduire la circulation et de gagner de l'espace sur la route pour y mettre une piste cyclable utile.

🚧 Les trottoirs (à cause des piétons)

🚧 sud de la nationale 20

🚧 La RD920 sur son tronçon centre-ville. ➡ En nette amélioration ces trois dernières années mais il reste du chemin à faire.

🚧 La portion de D920 entre Croix de Berny et l'avenue Jean Monnet

🚧 la D 920 ➡ Tant qu'on aura peur d'un accident et de se faire faucher son vélo, l'usage du vélo sera problématique. C'est vraiment regrettable que les progrès dans ce domaine soient si lents!!!

🚧 La partie Nord de la Rd920 a été aménagée avec une bande cyclable très étroite (1m) dans le sens de circulation Sud/nord et sur le trottoir qui n'est pas très large non plus. Cela crée des conflits d'usage entre piéton et cycliste. Dans le sens nord/sud, pas de piste du tout alors que l'avenue vient tout juste d'être réaménagée. ➡ Je pense qu'il faut éviter de mettre des bandes cyclables sur les trottoirs. Cela n'est pas fonctionnel et même dangereux pour les piétons. L'idéal est une piste séparée du trottoir et de la route.

🚧 liaison Antony/Chatenay Malabry, N20 ➡ On sent un réel effort de la part des services de la ville en faveur des déplacements à vélo. Mais l'utilisation au quotidien du vélo à Antony est encore très dangereuse pour les enfants, et il manque encore des liaisons cyclables efficaces. Je ne peux notamment pas emmener mes enfants à l'école en vélo pour ces raisons.

🚧 Rd 920 ➡ Il manque un vrai réseau continu, et mieux séparé du flux automobile. C'est pourquoi nous hésitons que nos enfants empruntent certains itinéraires car ils devraient gérer la présence des voitures en étant au milieu de la circulation ou traverser des trottoirs un grand nombre de fois avec présence de voitures aux carrefours.

🚧 Rue Adolphe Pajeaud depuis la N20 ➡ Le vélo est un très bon moyen de transport dans cette ville. De beaux efforts de la mairie !

🚧 LES PISTES NE SONT PAS CONTINUES : PISTE PUIS ROUTE (D920) ET VOLS REGULIERS DE VELOS SANS RECHERCHE ➡ NE PAS SANCTIONNER QUAND ON ROULE SUR LES TROTTOIRS PARCE QU'IL N'EXISTE PAS DE PISTE

🚧 Au niveau du rer antony centre (bus, voitures, piétons)

🚧 à l'approche du RER B antony centre : pas du tout conçu pour faciliter l'accès de la station aux cyclistes ➡ les voies en double sens pour permettre aux vélos de croiser les voitures sont dangereuses : les voitures ne ralentissant pas, n'admettant pas qu'un cycliste arrive à contre sens + idem quand on veut traverser les passages piétons quand le piéton est au vert; les voitures ne laissant guère plus la priorité aux piétons traversant qu'aux cyclistes traversants.

🚧 l'ensemble des rues autour de la gare présente des problèmes de sécurité, sortis des bus de l'air de bus, s'ajoutant à cela un grand nombre d'automobilistes qui se garent en double files ...cela rend la zone dangereuse pour piétons et cyclistes. Pour conclure, je me sens en insécurité à vélo dans ma ville, non pas parce qu'il manque d'infrastructures mais par le comportement dangereux de certains conducteurs DE BUS (un très mauvais souvenir. Un chauffeur qui a failli, littéralement, ME TUER) et automobilistes

🚧 Avenue Jules Ferry entre école J. Ferry et place de Lewisham, rue Galipeau

🚧 la nationale RN20 ➡ Les aménagements sur la route principale RN20 à Antony n'est pas praticable sur sa totalité.

🚧 dans les rues parallèles à la nationale à ➡ développer

🚧 N20 ➡ Non

➡ Prevoir des lieux supplémentaires pour le stationnement des vélos afin de supprimer le stationnement anarchique à proximité de la gare.

🚧 la croix de Berny et la nationale 20 dans le centre ville qui est interdite au vélo: la mairie a imaginé une déviation par ...Fresnes pour décourager les cyclistes! ➡ les cyclistes qui circulent sur la nationale 20 en désespoir de cause utilisent parfois les trottoirs par sécurité (par rapport aux bus et voiture): la mairie a juste fait une information sur le prix de l'amende à 135 euros. Pour rappel la voirie a été refaite cette année et volontairement le vélo n'a pas été retenu!!!

 la gare d'antony et la rue auguste mounie ainsi que la n20

 le croisement entre la rue Dupressoir Chailloux et la rue Emile Zola: impossible de remonter la rue de manière sécurisée car 100% des automobilistes provenant de la rue Armand Guillebaud grillent le stop...  la N20 entre Mounier et la Croix de Berny... des travaux interminables... et aucun aménagement prévu pour les cyclistes !!!

 rue maurice labrousse (intersection rue de l'Eglise)

 La piste cyclable sur la N20 est toujours embouteillée soit par des voitures stationnant dessus soit par des piétons .Le centre ville est trop dangereux car inadapté.  La cohabitation automobilistes vélos et piétons n'est pas encore acquise pour tous

 En centre ville

 centre ville/N20

 Les rues en sens unique ouvertes aux vélos dans les 2 sens sont dangereuses pour les cyclistes. Il faut une voie dédiée et sécurisée.

 Manque de pistes cyclables  Affiches rappelant aux cyclistes de ne pas rouler sur les trottoirs... D'accord mais il faut aménager aussi pour les vélos

 Rue auguste mounié  Rue auguste mounié

 Toute la zone à proximité de la gare Antony RER. Pas de vraie place pour garer les vélos. Pas de piste cyclable pour y arriver.  Plus de surveillance et de pénalité sur les voitures qui stationnent sur les pistes cyclables. Plus de communication contre l'utilisation des pistes cyclables par les piétons !

 Depuis peu, rouler sur un trottoir à Antony donne lieu à une contravention !!! Quelle aberration Dans certains cas pourtant : travaux ou circulation routière importante aux heures de pointe notamment, cela permettrait de simplifier la circulation à vélo. Les cyclistes peuvent facilement mettre pied à terre quand ils rencontrent ou suivent des piétons. Il n'y a par exemple pas de problème lorsque nous circulons dans le Parc Heller. Pourquoi pas ailleurs ? Merci de cette enquête.

 A la question précédente n'avoir que 3 choix possibles me paraît fort restreint. J'en aurais bien coché 6. C'est évident que le vélo, quand nous le pouvons, permet des déplacements plus faciles et plus rapides que les bus ou le RER (un tous les 1/4 d'heure des Baconnets au centre ville par exemple). Mais circuler sur la route en affole plus d'un. J'espère que ce sondage portera des fruits.

 avenue du général leclerc (là où il n'y a pas de piste)

 Les circulations en sens inverse incomprises par les automobilistes

 rue mounié  lente progression, mais dans la bonne direction

 RN20 avec une piste cyclable par intermittence

 N20 entre la fontaine de La Croix de Berny et le centre ville. Les pistes cyclables récentes sont incompréhensibles

 Par exemple sur la N20 la piste cyclable est discontinue, elle est inexistante entre la Croix de Berny et le centre ville. Par endroit on a une piste puis elle disparaît. Pas ou très peu de stationnement pour les vélos.

 La rue Mounier trop fréquentée est très difficile d'accès (mais c'est pour tout le monde) en revanche la ville a fait une campagne publicitaire quasi anti vélo. Voyant toutes les difficultés que l'on a pour rester en sécurité quand on utilise un vélo (qui plus est avec des enfants car j'ai un triporteur) je trouve cela vraiment irresponsable. Merci pour votre questionnaire !

 J'ai répondu précédemment. Antony est une ville où les aménagements pour les vélos existent et c'est très bien. Il faut maintenant agir sur les consciences et sanctionner très lourdement les personnes qui stationnent, mettent leur poubelles, discutent sur les voies cyclables. Et là sonnette du vélo ne suffit pas :-)